

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°05- publié le 10 septembre 2025



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°04

Réunion du 08/09/2025

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :
competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

- Les dates limites d'engagement pour vos équipes sont fixées au :
 - ➔ Pour la D1 et la D2 : jusqu'au 04 Juillet 2025
 - ➔ Pour le D3 et la D4 : jusqu'au 15 juillet 2025
 - ➔ Pour la D5 et les vétérans : jusqu'au 30 août 2025
- Pour rappel les desideratas sont simplement des souhaits, la commission étudiera chaque proposition.
- Les Clubs doivent vérifier leurs engagements et leurs installations sur Footclubs et informer le District en cas de changement.
- Les Clubs ne désirant pas s'engager, sont priés de le faire savoir au District au plus vite par mail.
- Suite aux désistements de certains Clubs, il sera procédé à un repêchage suivant les critères du règlement du District Drôme Ardèche de Football. Les repêchages seront effectifs sur le PV du 07 Juillet.
- Après parution des Poules, il sera toujours possible de faire un changement avec un accord entre 2 Clubs en faisant un mail confirmant cette entente, avec copie à la commission.
- Les poules D1, D2, D3, D4 seront accessibles à compter du 16 Juillet, sur le site du District.

Responsable D1, D2 et D3 : BRUYAT Pascal

Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME

Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Djamel DJEDOU

Responsable délégation: Éric THIVOLLE

Responsable vétérans : FOUYAT Camille

Coupe René GIRAUD : Pour le 1^{er} tour de la coupe René GIRAUD, les Clubs exempts sont les suivants :

- LUSSAS, ATHLETIC FOOT CEVENNES, US BAIX, FC CHEYLARROIS, ST AGREVE, ST BATH LE PIN, FC ROYANS VERCORS,
- US PAILHARES LALOUVESC, FC HERMITAGE, F.A LE TEIL, CJ SAILLANS, BARBIERES BRM, FC MONTELMAR 3.

Le tirage de la coupe Xavier BOUVIER aura lieu la semaine prochaine.

Les poules de D5 sont en ligne et consultables sur le site du District.





A noter pour la saison 2025/2026 :

- Concernant les demandes de changements d'horaire nous vous rappelons que des horaires légaux ont été mis en place. Par conséquent pour toutes les demandes concernant l'horaire de 18h00 vous devez obligatoirement faire la demande via votre espace compétition officielle sur Footclub. Cette demande devra être faite dans les délais impartis et acceptée par le club adverse. Les 2 clubs devront confirmer la demande de modification par mail à la commission séniors.
- Par rapport à la diffusion des futurs calendriers, il est possible que vos équipes ne soient pas automatiquement jumelées indépendamment de notre volonté, à cause du système informatique. Nous vous invitons à faire des demandes de modification pour inverser les rencontres. La demande sera acceptée si elle est faite dans les délais et que le club adverse accepte cette inversion.



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°06

Réunion électronique du 08 / 09 / 2025

Présents : MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

ENGAGEMENTS SAISON 2025-26

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2025-2026.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U7	11 Septembre 2025

PROCEDURE D'ENGAGEMENT :

Par **PORTAILCLUBS** vous rendre dans l'application **FOOTCLUBS** :

Choisir la saison 2025-2026

1. **Pour le FOOT ANIMATION** Cliquer sur le menu « **FOOT ANIMATION ET LOISIRS** »
2. **Pour les autres catégories** Cliquer sur le menu « **Epreuves Championnats & Coupes** » puis cliquer sur « **Compétitions officielles** »
3. Sur la nouvelle page, cliquer sur la rubrique « **Engagements** »
4. Sélectionner « **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL** » dans « **Centre de Ressources** »
5. Renseigner « **Accord** » dans l'avis d'engagement de la Compétition choisie puis « **Valider** »
6. Pour créer un nouvel engagement, Sélectionner le centre de ressource **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL**, puis cliquer sur **NOUVEL ENGAGEMENT**. Sélectionner le centre de ressource et cliquer sur la catégorie concernée, suivre les étapes. Valider votre page.
7. Ne pas inscrire vos engagements dans les coupes le procédé sera fait automatiquement lors des premiers tours de coupe.
8. Pour les ententes il faut vous rendre dans **VIE DES CLUBS**
9. Pour **déclarer une équipe en INACTIVITE PARTIELLE** ou déclarer votre club en inactivité se rendre dans **VIE DES CLUBS**

Vous avez possibilité de renseigner au préalable vos desideratas.





Pour connaître la procédure complète cliquer sur le point d'interrogation situé à droite de saison 2025/2026. Des vidéos sont également à votre disposition, pour vous accompagner.

Résumé pour saisir un désidérata : Obligatoirement sur Footclubs.

Afin de saisir un Désidérata, aller dans la rubrique engagement et sélectionner en cliquant sur l'épreuve sur laquelle vous souhaitez poser un désidérata. La fiche « Engagement & Désidérata » s'ouvrira. Vous pouvez alors saisir les demandes suivantes, en déroulant et cliquant sur + attention bien valider vos pages.

Pour tout renseignement envoyer un mail à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr.

Votre demande, envoyée obligatoirement par l'adresse mail officielle du club, sera consultée lors de la prochaine réunion de la commission.

La FFF a mis à jour l'outil Footclubs en ajoutant une Foire aux Questions afin de vous aider à trouver rapidement les réponses à la plupart de vos interrogations.

Il est possible d'accéder à cette FAQ en cliquant sur l'icône 'Aide en ligne' de la barre d'outils Footclubs

ENTENTES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

IMPORTANT : Selon l'article 8 des Règlements Sportifs du District Drôme-Ardèche de Football les ententes doivent être déclarées au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenue par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumise à la Commission concernée pour accord définitif.





Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

DEMANDES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>





U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Fonctionnement catégorie U7 :

Engagements des équipes :

Date limite d'engagement : 11/09/2025.

Les clubs ont la possibilité de s'engager soit pour :

-Plateaux U7,

-Plateaux U6/U7.

JOURNEE ACCUEIL : La journée d'accueil de la catégorie U7 est programmée le **27 septembre 2025**. Les clubs seront convoqués sur les sites retenus par le District. Les clubs présenteront obligatoirement 1 équipe (2 exceptionnellement). L'ambition est celle d'une présence de tous les clubs sur ces rassemblements. Les clubs absents ne pourront pas être support de plateaux.

FONCTIONNEMENT DES PLATEAUX SAISON 2025-26 : Le nombre d'équipes par plateau est réduit à 12, à raison de 3 équipes maximum du même club.

CALENDRIERS : Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 11/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 11 octobre 2025 et 8 novembre 2025.

Les engagements reçus au-delà du 11/09/2025 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 22/11/2025 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 13h30.

Fonctionnement catégorie U9 :

Engagements des équipes :

Les équipes sont engagées sur 3 niveaux de pratique au choix des clubs (Promotion, Espoirs, Bourgeons). Comme annoncé lors des réunions techniques du 16 Juin 2025, pour la phase Printemps, il sera mis en place un quatrième niveau de pratique (niveau Avenir). Les clubs y seront orientés au regard de la liste des clubs s'étant engagés sur les Niveaux U11 Promotion et/ou U13 Excellence.

JOURNEE ACCUEIL : La journée d'accueil de la catégorie U9 est programmée le **20 septembre 2025**. Les clubs seront convoqués sur les sites retenus par le District. Les clubs présenteront obligatoirement 1 équipe (2 exceptionnellement). L'ambition est celle d'une présence de tous les clubs sur ces rassemblements. Les clubs absents ne pourront pas être support de plateaux.

FONCTIONNEMENT DES PLATEAUX SAISON 2025-26 : Le nombre d'équipes par plateau est limité à 8, à raison de 2 équipes maximum du même club.

CALENDRIERS : Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 04/09/2025 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 11 octobre 2025 et 8 novembre 2025.





Les engagements reçus au-delà du 04/09/2025 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 15/11/2025 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Engagements des équipes :

Date limite d'engagement : 02/09/2025.

Date 1ers plateaux : Samedi 13/09/2025.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique Avenir, Promotion, Espoirs et Bourgeons.

Les plateaux débutent ce samedi 13 Septembre comme prévu dans notre calendrier en ligne.

Compte tenu d'engagements tardifs ou de l'absence d'engagements, seule la première journée est annoncée. Les clubs ou équipes non encore engagés(e)s doivent le faire pour le jeudi 11 septembre au plus tard.

Les demandes nous parvenant au-delà de cette échéance ne permettront la pratique qu'à compter du 08/11/2025 afin de conserver la stabilité des organisations pour l'ensemble des clubs déjà engagés.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Festival PITCH U13 : Les équipes 1 et 2 de chaque club sont engagées pour cette compétition sauf si le club a fait la demande de retirer son équipe par mail à la Commission.

Le 1^{er} Tour du Festival PITCH aura lieu ce **samedi 13/09/2025 à 13H30**.

Les perdants du 1^{er} Tour ainsi que les équipes 3, 4, 5... des clubs participeront à la Coupe Charles ANDRE. Le 2^{ème} Tour du Festival PITCH U13 et le 1^{er} Tour de la Coupe Charles ANDRE auront lieu le samedi 18/10/2025.

Lors de la diffusion des poules, la 1^{ère} équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 13H30.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque match, les équipes participent à l'épreuve obligatoire du « un contre un ». Si une équipe refuse cette épreuve, ses résultats ne seront pas comptabilisés.





Déroulement de l'épreuve du « un contre un » :

- Départ à 26 m du but.
- Utiliser les deux buts.
- Départ simultané des deux joueurs.
- 4 joueurs par équipe participent.
- Le joueur ne peut pas sortir de la largeur de la surface de réparation.
- Le joueur a le droit à une seule frappe au but.
- Si faute du gardien sur l'attaquant 1pt est accordé automatiquement
- En cas d'égalité à la fin de la série, un 5ème joueur s'avance jusqu'au départage

Une documentation schématique est fournie sur la feuille des résultats [U13 Coupe - Feuille résultats rencontres.pdf](#) sur le site du District.

Déroulement du plateau :

- Les parties se déroulent en **2 périodes de 10 minutes** pour les poules de **4 équipes** et en **2 périodes de 15 minutes** pour les poules à **3 équipes** conformément au règlement du Foot à 8.
- Un repos de 2 minutes est prévu entre chaque rencontre.
- L'attribution des points est 3 points pour match gagné, 4 points pour match gagné avec 2 buts et plus, 1 point pour match nul + 1 point si le « un contre un » a été remporté et 0 point pour match perdu
- Le classement sera établi par addition des points obtenus sur le terrain.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées en premier par le goal-average particulier et en second, par le défi technique « un contre un ».

A noter :

- Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.
- Les poules du 1^{er} Tour sont diffusées sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : [U13 Pitch - 1er Tour.pdf](#)
- Les feuilles de licences à compléter avec les résultats du défi technique ainsi que la feuille des résultats sont à télécharger sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : [U13 Coupe - Feuille licences et 1c1.pdf](#) et [U13 Coupe - Feuille résultats rencontres.pdf](#)

Une fois le plateau effectué, les clubs organisateurs doivent retourner toutes les feuilles par mail à la Commission des Compétitions Jeunes en précisant dans l'objet du mail « PITCH U13 – nb Tour – Poule X »

1^{ère} Phase D1 & D2 (Excellence) :

La 1^{ère} phase D1 & D2 débutera le **samedi 20/09/2025** à 13H30.

Suite aux indices sportifs sur les 5 saisons précédentes, les 16 premières équipes ont été positionnées en D1, les suivantes en D2.





- ✓ La D1 est constituée de 2 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match sec pour la première phase. Les trois premiers de chaque poule (si éligibles) représenteront le District au Critérium LAURA Foot sur la base de 6 équipes qualifiables selon la LAURA.

Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2026 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation avant le début de la saison 2025/2026.

- ✓ La D2 est aussi constituée de 5 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match sec. A minima le premier de chaque poule montera en D1 après la trêve avec le meilleur second en fonction du nombre d'équipes qualifiées en Critérium.

Vous retrouvez la planification des matchs sur le site du District dans les compétitions et sur votre Footclubs.

La FMI est mise en place pour la D1 et la D2, merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès. Nous vous rappelons que celle-ci est obligatoire et que vous serez amendé en cas de non transmission.

Phase de brassage (Promotion d'Excellence et 1^{ère} Division) :

La phase de brassage débutera le **samedi 20/09/2025** pour les deux niveaux.

Les poules de brassage sont accessibles sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : [U13 Promotion d'Excellence.pdf](#) et [U13 1^{ère} Division.pdf](#).

La 1^{ère} équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 13H30 à ce jour.

La feuille de match de brassage est à télécharger sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : [U13 Brassage Feuille de Match.pdf](#) et à nous retourner avant le **lundi midi par mail à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr avec en objet du mail Brassage U13 « Niveau joué » - Poule X.**

En cas de non réception de la feuille de match dans les délais, le club sera amendé.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

U15 D1 - U15 D2 :

Journée 1 du 14/09/2025 :

Les clubs sont priés de noter que compte tenu de la réunion de l'Assemblée Générale des jeunes arbitres programmée le samedi 13/09/2025, toutes les rencontres de la journée 1 des niveaux U15D1 et U15D2 seront jouées le dimanche 14/09/2025. Pas d'anticipation possible au 13/09/2025.





U15 Brassage :

Modifications :

Poule B : Retrait de US CHANAS SERRIERES SABLONS (Equipe en entente avec FELINES ST CYR).

Poule F : Retrait de BARBIERES BRM. Intégration de US MOURS 4.

Poule H : Intégration de FC 540 et FR ALLAN.

Poule J : Retrait de US VALS et Intégration de FC TRICASTIN 2.

Date 1^{ère} Journée : 21 /09/2025

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

U17D1 et U17 D2 :

Date 1^{ère} Journée : 13 /09/2025

U17 Brassage :

Modifications :

Poule F : Retrait de FC GOUBETOIS. Refonte du calendrier. Les clubs sont priés de prendre connaissance de la nouvelle planification des rencontres.

Date 1^{ère} Journée : 20 /09/2025

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE : 2^e Tour 13/09/2025.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

U20D1 et U20 D2 :

Date 1^{ère} Journée : 20/09/2025

Formule sportive U20 saison 2025-26

Le championnat U20 est composé de :

- Une poule D1 composée de 12 équipes.
- Un niveau D2 composé de 2 poules de 8 équipes.

U20D1 : 1 poule de 12 équipes.

A l'issue de la saison : Le 1er monte en ligue U20R2. Si pour une raison quelconque, l'équipe classée première ne pouvait accéder à la division supérieure, l'équipe classée deuxième accéderait à sa place.

Les 11^e et 12^e de la poule descendent en D2, selon le tableau :





U20D1

Début saison	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Descentes de Ligue U18R2 & U20R2	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Montées en U20R2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Descentes vers D2	1	2	3	4	3	4	5	6	7
Montées de D2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Total Fin saison	12	12	12	12	14	14	14	14	14

U20D2

Début saison	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Descentes de D1	1	2	3	4	3	4	5	6	7
Montées vers D1	2								

U20D2 :

Engagements : 16 équipes

Les 16 équipes sont réparties en 2 poules de 8.

Dans chacune des poules les équipes se rencontreront 3 fois (21 matchs) selon un calendrier qui sera établi ainsi :

Les 14 premières journées se disputeront par matchs aller-retour. Les 7 dernières journées correspondront à la phase aller des 14 premières journées.

Un tirage au sort déterminera les 4 équipes qui joueront à domicile les 4 matchs sur les 7 premières et dernières journées (les autres n'en disputant que 3) et à l'issue de ces 21 journées, un classement sera établi.

A l'issue de la saison :

Le premier de chaque poule accède au niveau U20D1. Si pour une raison quelconque, l'équipe classée première ne pouvait accéder à la division supérieure, l'équipe classée deuxième accéderait à sa place.

Si pour une raison quelconque deuxième ne pouvait accéder à la division supérieure, l'équipe classée troisième de la même poule accéderait à sa place. Dans le cas où aucune des équipes classées première, deuxième et troisième ne peuvent accéder et que le nombre d'équipes montant est insuffisant, un repêchage sera effectué en D1.



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 6

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 13 & 14/09/2025

- **MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

INFORMATION AUX CLUBS ET ARBITRES

La Commission d'Arbitrage vous informe que, suite à son adoption lors de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2025, le paiement direct des frais d'arbitrage par le District sera mis en place pour la saison 2025-2026.

À compter de cette saison, le paiement de l'ensemble des officiels des rencontres de championnat en Seniors D1 et D2 sera assuré directement par le District.

En conséquence, les arbitres n'auront plus à vous transmettre de feuilles de frais.

DECISION CDA

La Commission d'arbitrage informe de la validation de Jalal El Haddioui en catégorie District 3, à la suite d'une observation sur le terrain, laquelle a été validée.

CONTACT COMMISSION EN ARBITRAGE

La commission d'arbitrage vous informe que pour tout contact, que ce soit concernant les arbitres ou les clubs, il convient d'utiliser uniquement l'adresse mail suivante :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AG ARBITRE SAISON 2025/2026

La CDA vous informe de la deuxième date des Assemblées Générale des Arbitre réparties selon votre catégorie.

Rappel :

La participation à l'Assemblée Générale est obligatoire. À cette occasion, les tests physiques seront réalisés. Tout arbitre n'ayant pas participé à l'Assemblée Générale ne sera plus désigné à partir du 14 septembre. Merci de prendre vos dispositions en conséquence.

Ci-joint, la liste des arbitres qui doivent repasser leurs tests physiques le samedi 13 septembre (matin ou après-midi), suite à leur échec lors de la session du 6 septembre :





AYDIN	MUNZUR	JAD
AHAMADI	DANEZI	JAD
BILLON	JULES	JAD
MEGHZILI	KARIM	District 1
GNAHORE	BAHI	District 4
WADJIB	IMRANE	District 4
DUSSAUD	GERALD	District 3
BEATTIE	ELLIOT	ASSISTANT
GRASSET	GUILLAUME	ASSISTANT
LOMBARD	LOIC	ASSISTANT
MONTROT	MICHAEL	ASSISTANT
PERDRIOLE	RAPHAEL	ASSISTANT
BINAUD	LAURENT	District 3
GARNIER	VIVIEN	District 3



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



📅 Samedi 13 septembre 2025 lieu Stade Pompidou à VALENCE

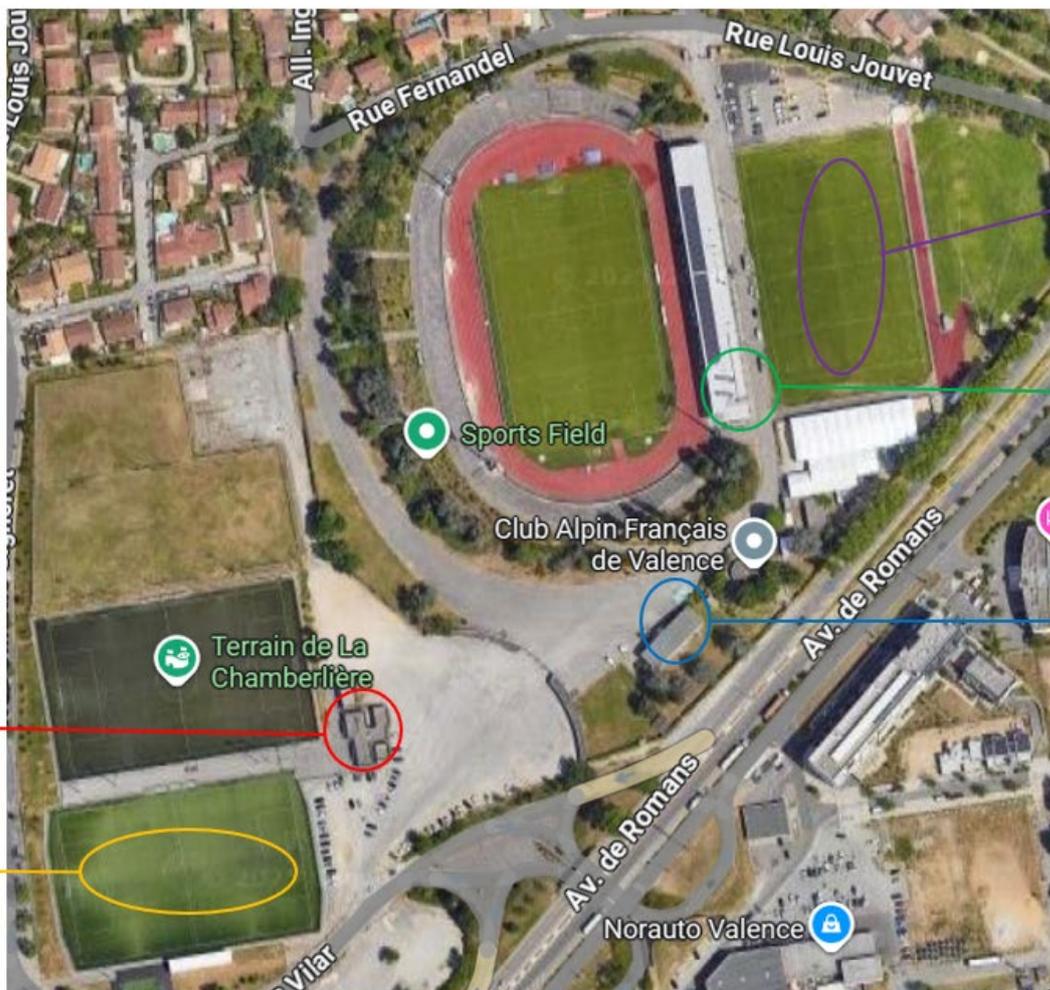
- 08h00 – 13h00 :

Arbitres D4

- 13h30 – 18h00 :

Jeunes Arbitres

Arbitres n'ayant pas participé à une assemblée précédente



Tests Physiques
Après-midi

Accueil +
Vestiaires Après-
Midi

Test Vidéo + AG

Accueil +
Vestiaires Matin

Tests Physiques
Matin



Voici les arbitres D4 convoqués le Samedi 13 septembre 2025 à 8h précises au Stade Pompidou à Valence – Accueil devant les vestiaires (terrains synthétiques)

AATILLAH	BILLAL	District 4
AMAMRA	OUSSAMA	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
ANDRE	ALISON	District 4
BADAD	AMINE	District 4
BAHIR	BOUABID	District 4
BANCEL	DENIS	District 4
BARD	VICTOR	District 4
BELKACEM	YANIS	District 4
BELKADI	MHAMED	District 4
BENARBIA	MOULOUD	District 4
BILLION	PHILIPPE	District 4
BLIN	WILLIAM	District 4
BOUDELAA	MOURAD	District 4
BOURA	YSSOUFI	District 4
BOUKHARI	MOHAMED	District 4
CHAKRI	JAMAL	District 4
CHANEGUIER	THOMAS	District 4
COQUELET	CEDRIC	District 4
COURBIS	AGNES	District 4
COURSANGE	THIERRY	District 4
DEHMANI	YANISSE	District 4



DESILE	MICKAEL	District 4
DOUDOUX	VINCENT	District 4
EL KHADDAR	ABDELAILAH	District 4
EL METTALSSI	HAMEZA	District 4
FARGIER	MATEO	District 4
FARNIER	JEAN	District 4
FINCK	NICOLAS	District 4
FOURNIER	THIBAUD	District 4
FRESSENET	AXEL	District 4
GELIBERT	JEAN CHRISTOPHE	FUTSAL
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GONCALVES	YOANN	District 4
GUERGOURI	ILYAS	District 4
GUILLARD	BENJAMIN	District 4
HARDI	OTHMAN	District 4
KIDIMBU KIANZA	DJIBRYL	District 4
KHIATI	NACER	District 4
LAURENT	GILLES	District 4
MEDJAHEDINE	MOHAMED	District 4
MERMER	ISMAIL	District 4
MOHAMED	HAKIM	District 4
MONBRUNO	KINTH	District 4
MZOUGH	MOHAMED	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
NOUTAI	ZINSOU	District 4



LAHOUSSE	JEAN PHILIPPE	District 4
PERGE	DAVID	District 4
QOTAIBAH	OUSSAMA	District 4
RAMOND	ENZO	District 4
RIDA	MOHAMED	District 4
RIOUX	JEREMY	District 4
SAADNIA	OUASSIM	District 4
SAINTOIN	DAVID	District 4
SALAKA	NIHAD	District 4
TREMOUILHAC	GUILAIN	District 4
VALENCONY	ANDRE	District 4
VERRECCHIA	LAURENT	District 4
WEBER	STEPHANE	District 4
YANIK	NAZMI	District 4
YAPOUDJIAN	REMI	District 4
ZAGUIA	RIDA	District 4
BOURDEUX	CLEMENT	District 3
ALENDIA	DAVID	District 3
ALENDIA	ANTHONY	Jad (Accord cda)
MZOUGHJI	MOHAMED	Jad (Accord cda)
PEGUET CERRO	CHLOE	District Assistant district
PASCAL	MALO	Jad (Accord cda)
BEN CHAHED	NASSIM	Jad (Accord cda)
SAGE	ARTHUR	Jad (accord cda)



CAUL	NATHAN	Jad (accord cda)
KRAMMALA	YASSINE	Jad (accord cda)
BELKADI	MOHAMED	Jad (accord cda)
HERMANN	MAGALIE	District Assistant district
SOUL	KHALED	District 2
ORHAN	EMRE	District 3
BACONNIER	GAETAN	District 3 (Accord cda)

Voici les arbitres JAD convoqués le Samedi 13 septembre 2025 à 13h30 précises au Stade Pompidou (devant la buvette côté Tribune Principale) à VALENCE

Nom	Prénom
ABBOUTI	YOUSSEF
ALHUSSEINI	KARRAR
AROUD	WASSIM
ARSAC	MATHIAS
AZIAGNON	MARC ELIE
BADAD	AMIR
BEJAOU	FARAH
BELCAID	AKRAME
BERTRAND	DJOULIAN
BERGONZI	MATHEO
BOBICHON	ELOI
BOUABID	SELMA
BOURAYA	YANNIS
BOUSHABA	AMIR
CAGGIU	MATTEO
CHMALI	ANIS
COMTE	NOLAN
COUTUREAU	VALERE
DEHDOUH	NAIM
DE LOS MUROS	ESTEBAN
DESSEMOND	EVAN
DOS SANTOS	ANTOINE



DUCOL	CLEMENT
DY	KELLYAN
EL YAACOUBI	YACINE
FAURE	MATTEO
GIRARD	ARTHUR
GRANSARD	BASTIEN
GUILHOT	THOMAS
GRADEK	NOAH
HAFSOUNI	NESSIM
HAMMADI	AMINE
KHELFI	WACEL
LAURENT	HUGO
LAURENT	LUIGI
LEBLANC	ETHAN
LEFORESTIER	ENGY
MAILLARD	NICOLAS
MARCOUX	QUENTIN
MARMI	AIMEN
MICHEL	LEYAN
MICHEL	MATHIS
MINGAM	ISAM
MOIRABOU	JAYHAD
PINAT	HUGO
POLATOGLU	TALIP
POMAREL	DORIAN
RAMOS FERRO	NILTON
REY	RAPHAEL
RIDEAU NAINANI	GABRIEL
ROGUI	MOHAMED
SAUZEAT	EVAN
SEKRANI	NAIM
SHUTKEVYCH	MYKYTA
SPIMPOLO	CORENTIN
SUVIO	LEONIS
TABCHICHE	WASSIM
TALIERCIO	LUCAS
TARDY	MAXENCE
TIRYAKI	EMIR
TOGORA	ANDREA
VALENTIN	ELOISE
VERRECCHIA	ESTEBAN



VIVIER	JULIE	
YOUSSOUF	ABOU	
ZINOUNE	HAMZA	
ZINOUNE	MOHAMED	
ZEKRI	KACI	
BRET	VINCENT	District 3(Accord cda)

Assemblée Générale de l'UNAF :

Elle se tiendra de 12h45 à 13h30, le 13 septembre.
Les arbitres convoqués l'après-midi sont invités à venir plus tôt pour y assister.

Merci de votre engagement et de votre ponctualité.
La Commission reste à votre disposition pour toute question.

FORMATION LIGUE

Tous les arbitres ayant fait part d'un intérêt pour la formation Ligue sont conviés à la réunion de présentation qui se déroulera le vendredi 17 octobre au siège du DDAF à 19h.

Candidatures reçues :

SELLAMI Bilel
VERRECCHIA Esteban
DE JESUS SOUSA José
SOUBAYA Mathieu

FORMATION TUTORAT

La CDA vous informe qu'elle renouvelle la formation tutorat. Les arbitres intéressés doivent adresser un mail à la CDA (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) et à Baptiste (bprottoy@drome-ardeche.fff.fr). La date butoir pour les inscriptions est le **17 septembre**.

La formation se déroulera le **24 septembre, de 19h30 à 21h30** au siège du DDAF et sera suivie d'un moment convivial.

La possibilité d'être en visio est à demander à Nicolas BRUNEL (avec un argumentaire).

La CDA, comme évoqué par Nicolas lors de l'AG vous remercie pour votre investissement dans l'accompagnement de nos nouveaux arbitres.

COURRIERS DES ARBITRES





- **Patrick PINTO** : Courriel lu et noté
- **Jalal EL HADDIOUI** : Courriel lu et noté
- **HAMEZA EL METTALSI** : Courriel lu et noté
- **Karim MEGHZILI** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.

COURRIERS DES CLUB

- **EYRIEUX EMBROYE** : Courriel lu et noté
- **US VALS LES BAIN** : Courriel lu et noté
- **ORGNAC L'AVEN** : Demande d'arbitre en D5
- **ETOILE SPORTIF DE LARIS MONTCHENU** : Demande d'arbitre en D5

INFORMATION POUR TOUS LES ARBITRES

Merci d'envoyer un SMS à Baptiste au 06 15 60 01 54 afin qu'il puisse enregistrer vos numéros avec facilité.
Un simple NOM – Prénom est suffisant.

Président CDA
Nicolas BRUNEL



COMMISSION DES FINANCES

PROCÈS-VERBAL N°01

RELEVÉ DE COMPTE ELECTRONIQUE NUMERO 1

Votre premier relevé de compte électronique de la saison 2025/2026 se trouve à votre disposition par le menu ORGANISATION, Etat du compte de FOOTCLUBS.

DEMANDER UN ACCES A FOOTCLUBS

Si vous n'avez pas accès à FOOTCLUBS, le super administrateur en passant par portail club ou correspondant Footclubs du club pourra faire une demande d'ouverture supplémentaire à l'accès à FOOTCLUBS. (Voir à la fin du PV, comment créer un compte PORTAILCLUBS).

Le super administrateur ou correspondant foot clubs est la personne qui a les droits pour le club de déclarer d'autres utilisateurs de les supprimer ou de modifier leur profil :

Ouvrir l'application FOOTCLUBS à partir du menu *Organisation*, cliquer sur *Utilisateurs FOOTCLUBS*, créer un compte à l'aide du bouton *Créer un nouvel utilisateur*.

Une fois le compte créé, cliquer sur son nom, et créer le type de profil (organisation, compétitions...licences,...selon les besoins nécessaires de l'application Footclubs pour le nouvel utilisateur).

RELEVÉ DE COMPTE ELECTRONIQUE DU 10 SEPTEMBRE 2025 DISPONIBLE PAR FOOTCLUBS

- En cliquant sur le suivi, vous obtiendrez le solde des différentes opérations du relevé du 10 septembre 2025 (montant dû, règlements, correction,...), depuis la date du dernier relevé.
- Cliquer sur le montant pour prendre connaissance du détail des écritures de ce relevé.
- Vous avez la possibilité d'imprimer votre relevé de compte, par le menu Edition et Extraction, cliquer sur dernier relevé et sélectionner avec la petite flèche (après compte) : DISTRICT DROME-ARDECHE, puis valider. Ensuite cliquer sur l'icône « travaux demandés » situé sur la ligne du point d'interrogation d'aide (au-dessus de menu) pour récupérer votre édition.
- En cliquant sur solde en comptabilité vous avez accès au détail de vos écritures des amendes ou sanctions en cliquant sur les liens soulignés dans la colonne référence. (accès au match, détail de l'écriture...), des écritures enregistrées après la date du dernier relevé.

FRAIS OFFICIELS D1 D2

Nous vous informons que le District réglera les frais des officiels pour les compétitions seniors D1 et D2 à partir de la saison 2025/2026.





Ces frais seront ensuite refacturés et répartis en **quatre échéances** figurant sur vos relevés de compte, avec une régularisation sur le dernier relevé et au plus tard le 30 juin.

La première échéance sera prélevée le **30 septembre 2025**, avec votre premier relevé de compte.

MODE DE PAIEMENT : PAR CHEQUE

Nous rappelons **aux clubs débiteurs ci-après** qui règlent par chèque d'indiquer le numéro d'affiliation du club au dos du chèque ou d'éditer le coupon détachable par le menu édition extraction de Footclubs accompagné du paiement pour le **30 septembre 2025 dernier délai**, les clubs qui rencontrent des difficultés temporaires sont invités à nous contacter pour le 17 septembre 2025 par mail à l'adresse suivante comptabilite@drome-ardeche.fff.fr, afin de convenir d'une échéance.

ATALANTA SUD VERCORS
AUBENAS FC,
BEACH TEAM MERIONALES,
MAUVES RC,
FOOTBALL CLUB MAHORAIS DROME-ARDECHE,
FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS,
ESPOIR VALENTINOIS,
ASSOCIATION FUTSAL FEMININ VALENCE

91 % des clubs du District ont adhéré au mode de règlement « par prélèvement » auprès des services du District ou de la Ligue et sont entièrement satisfaits de cette démarche.

- Nous rappelons que les clubs nommés ci-dessus, ont toujours la possibilité de retourner la demande de prélèvement à télécharger sur notre site drome-ardeche.fff.fr, rubrique document, puis cliquer sur comptabilité, « Mandat de prélèvement sepa », la demande de prélèvement sera accompagnée d'un relevé d'identité bancaire à retourner par mail à comptabilite@drome-ardeche.fff.fr

MODE DE PAIEMENT : PAR PRELEVEMENT

Le prélèvement aura lieu le 30 septembre 2025 nous vous remercions de bien vouloir **provisionner votre compte pour cette date.**

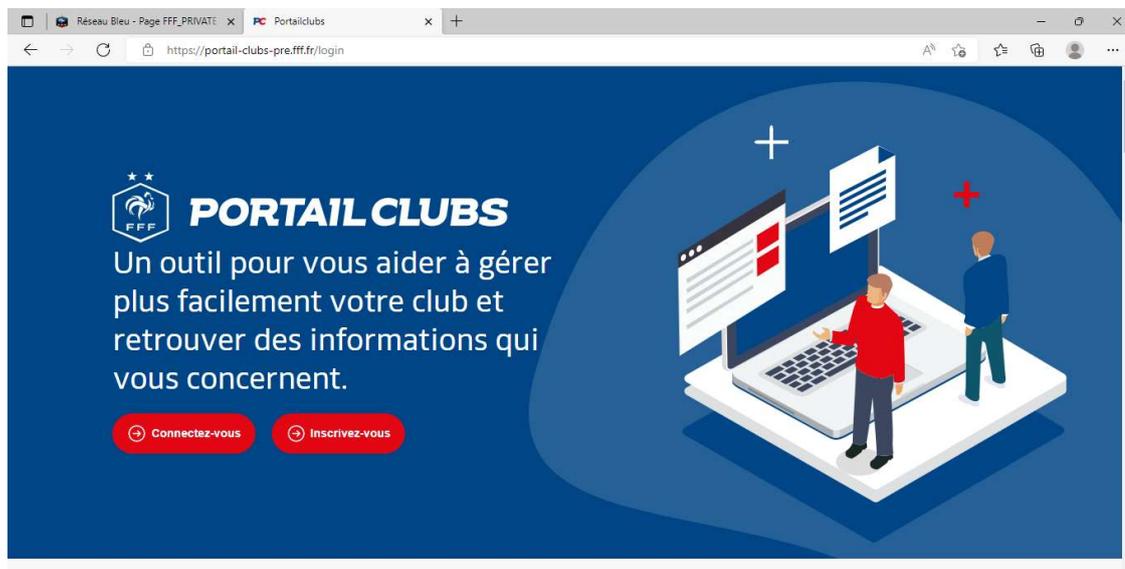
Si toutefois votre club rencontre des difficultés financières temporaires merci de nous prévenir par mail officiel du club pour le 16 septembre 2025 et de nous proposer une échéance de paiement.

RAPPEL COMMENT CREER MON COMPTE PORTAIL CLUBS POUR VISUALISER VOTRE RELEVÉ DE COMPTE ET AUTRES INFORMATIONS

Pour réaliser des pré inscriptions, voici les différentes étapes à effectuer pour avoir accès à [portailclubs](http://portailclubs.fff.fr), puis pour inscrire un licencié d'un club à une formation via [portailclubs](http://portailclubs.fff.fr) :

- **Seul un membre du bureau peut créer le compte Portail clubs Le super administrateur est la personne qui donnera les habilitations aux autres membres du club.**
- **ETAPE 1** : Vous rendre sur <https://portailclubs.fff.fr> et cliquer sur connecter vous.





FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE FOOTBALL

CONNEXION

Connectez-vous avec les identifiants de votre compte FFF

ADRESSE MAIL

MOT DE PASSE

SE CONNECTER Mot de passe oublié ?

CRÉER UN COMPTE FFF

Vous n'avez pas de compte FFF ?
Créez-vous un Compte FFF dès maintenant pour pouvoir profiter de l'ensemble des services digitaux de la Fédération Française de Football (Billetterie, FFFtv, Club des Supporters, My Coach by FFF, Portail des Officiels, Application Joueurs, Apoll Football Amateur, etc.)

S'INSCRIRE

- Si vous n'avez pas de compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez en créer un directement en vous rendant sur <https://portailclubs.fff.fr>. (partie droite de l'écran) puis utiliser ce compte pour vous connecter
 - o Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur
- Si vous avez un compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez vous connecter directement en vous rendant sur <https://portailclubs.fff.fr>. (partie gauche de l'écran)
 - o Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

Une fois la demande effectuée en tant qu'administrateur du club (l'inscription, pour le moment, n'est pas possible pour les personnes n'ayant pas ce profil), la FFF validera votre compte et vous pourrez accéder à Portailclubs.

